

FICHE #1. ÎLE AUX ŒUFS

1.1	Identification et localisation du site	2
1.2	Description du milieu biophysique	2
1.2.1	Composantes physiques	2
1.2.2	Composantes biologiques.....	2
1.2.2.1	Faune aquatique	2
1.2.2.2	Faune aviaire	3
1.2.2.3	Flore	6
1.2.2.4	Autres composantes d'intérêt	6
1.3	Description du milieu humain	6
1.3.1	Situation géographique et contexte régional	6
1.3.2	Histoire du site.....	6
1.3.3	Accessibilité, équipement et infrastructures.....	7
1.3.4	Utilisation actuelle du territoire (usages et ressources).....	8
1.3.5	Tenure des terres.....	8
1.3.6	Affectation du territoire et statut légal du site.....	8
	zonage municipal.....	8
	Statut légal.....	9
1.3.7	Gestion du site	9
1.3.8	Évolution et orientations du site	9
1.4	Analyse des sources de perturbation	10
1.5	Valeur écologique	11
1.6	Synthèse des potentiels et contraintes au développement	11
1.7	Recommandations en matière de développement durable.....	12
1.7.1	Lignes directrices de développement durable	12
1.7.2	Pré faisabilité et prise en charge du site	13
	Pré faisabilité	13
	Gestion et prise en charge.....	13
1.8	Références	13

FICHE #1. ÎLE AUX ŒUFS

1.1 IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU SITE

Coordonnées : UTM (Est) : 631778

UTM (Nord) : 5498595

Longitude : 067°10'31" O

Latitude : 49°37'31" N

Propriété de la Garde côtière canadienne, l'île aux Œufs est située dans le Golfe du Saint-Laurent sur le territoire de la Ville de Port-Cartier à environ 40 km à l'Est de Pointe-des-Monts. Le site retenu à titre d'habitat littoral d'intérêt est localisé à approximativement 5 km au Sud de la Pointe-aux-Anglais. L'île se trouve à 2,4 km de la côte, le point le plus rapproché étant la pointe Bonman sur la route 138 (Fig. 1.1; carte 1).



Crédit : M. Bourque, Comité ZIP CNG

Figure 1.1. L'île aux Œufs vue du continent.

1.2 DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE

1.2.1 COMPOSANTES PHYSIQUES

L'île aux Œufs est un rocher à faible relief, ayant une altitude maximale de 10 m au niveau marin et mesure 1,2 km de longueur. D'une superficie approximative de 18,7 hectares, l'île est formée de roche granitique et composée de plusieurs corps insulaires détachés à marée haute, dont les deux principaux

sont partiellement recouverts d'une forêt et de quelques arbustes (Fig. 1.2) (Bédard, 1996). Cette île est entourée par de nombreux hauts-fonds et récifs, qui l'ont d'ailleurs rendue populaire auprès des marins, dont le récif de la Caye à Gagné et les récifs aux Cormorans. Ces derniers sont situés à quelques centaines de mètres au Nord de l'île et sont constitués de six îlots et récifs. Au centre de l'île principale, essentiellement composée d'un substrat rocheux, deux plages sont présentes de part et d'autres.



Crédit : ATRD, copyright A. Danais.

Figure 1.2. Vue aérienne de l'île aux Œufs.

1.2.2 COMPOSANTES BIOLOGIQUES

1.2.2.1 FAUNE AQUATIQUE

Plusieurs espèces d'invertébrés marins ont été répertoriées près des récifs formant l'île aux Œufs, telles que le révèle les données rassemblées dans le Système d'information pour la gestion de l'habitat du poisson (SIGHAP), créé par le Ministère des Pêches et des Océans Canada (MPO, 2007). Selon ce logiciel, la présence de plusieurs espèces de mollusques a été notée autour de l'île, notamment le Pétoncle d'Islande, la Mactre de Stimpson ainsi que le Buccin commun (bourgot), espèces exploitées pour la pêche

par les habitants locaux (Bédard, 1996). Par ailleurs, le Crabe des neiges et le Crabe commun seraient également présents à cet endroit ainsi que le Homard d'Amérique (MPO, 2007). Les affleurements rocheux en périphérie de l'île et des récifs offrent une multitude d'habitats propices à l'établissement de telles espèces, favorisant ainsi une grande diversité benthique.

Pour ce qui est de la faune ichthyenne, le logiciel SIGHAP indique la présence du Hareng atlantique dans les eaux entourant l'île. Ce poisson pélagique se déplace habituellement en bancs serrés pour se nourrir et se reproduire près des côtes, ce qui expliquerait sa présence à cet endroit. Les œufs démersaux du hareng, adhérents au substrat, sont souvent broutés par la Plie canadienne (Munro et al., 1998). En effet, il semblerait que cette espèce fréquenterait également les eaux entourant l'île aux Œufs, possiblement pour s'alimenter et se reproduire, puisque celle-ci effectue ces activités près des côtes, en eau fraîche et peu profonde (MPO, 2007).

Le logiciel SIGHAP indique aussi la présence de mammifères marins tels que le Petit rorqual et le Rorqual bleu au large de l'île aux Œufs, qui s'alimentent possiblement en harengs à proximité (MPO, 2007).

1.2.2.2 FAUNE AVIAIRE

L'île aux Œufs porte ce nom évocateur depuis sa découverte. L'origine de ce toponyme serait d'ailleurs directement lié avec l'abondante présence de couples d'oiseaux nicheurs et, par conséquent, la multitude d'œufs présents sur place. Historiquement, il semble donc que cette île ait, depuis très longtemps, présenté des conditions favorables à l'établissement et à la nidification d'oiseaux aquatiques (Ministère des Communications, 1984; Commission de toponymie du Québec, 2008).

L'île aux Œufs est maintenant reconnue comme étant un site d'importance pour la nidification des oiseaux aquatiques par le Service Canadien de la Faune (SCF) (Chapdelaine et Rail, 2004), de même que par le Ministère des Ressources naturelles et de la faune (MRNF) à titre d'habitats fauniques. Ainsi, en ce qui a trait à la nidification, l'espèce la plus abondante est de loin l'Eider à duvet. En effet, d'après la Société Duvetnor Ltée (Groupe conjoint de travail sur la gestion de l'Eider à duvet, 2004), il apparaît qu'environ 2 200 couples seraient présents sur l'île, ce qui en fait la quatrième colonie d'importance d'Eiders à duvet dans l'estuaire du Saint-Laurent. Les inventaires effectués sur l'île au printemps ont révélé une plus grande abondance d'eiders au Sud (860 nids), comparativement à la colonie située au Nord (180 nids) (Bédard et Nadeau, 1995). Les résultats des inventaires aériens pour l'identification des Aires de concentrations des oiseaux aquatiques (ACOA), réalisés en 1999 par la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ), démontrent également la nette prédominance de l'Eider à duvet parmi les espèces aquatiques recensées dans cette région, soit 1 065 individus (MRNF, 2008).

Selon les données provenant d'un inventaire réalisé par le SCF en 2004 (SCF, 2008), plusieurs autres espèces d'oiseaux aquatiques utilisent cette île. Nichant dans la portion forestière nord-est de l'île principale, deux importantes colonies de Cormorans à aigrettes sont aussi présentes, à raison de 385 nids dans la colonie plus au Sud et de 250 nids dans la colonie au Nord (Bédard et Nadeau, 1995). Ces derniers s'alimentent de poissons à proximité et ont un vif impact sur la végétation du milieu en raison de l'acidité de leurs déjections (Fig. 1.3). Des grands échassiers tels que le Grand héron et le Bihoreau à couronne noire se nourrissent parfois de petits poissons et d'invertébrés benthiques autour de l'île aux Œufs, puisque deux petites colonies ont été observées pour chacune de ces espèces. Bédard et Nadeau (1995) avaient dénombré 15 couples de Grand héron sur l'île, alors que l'inventaire du MRNF en 2006 dans la héronnière a révélé la présence de 30 couples (MRNF, 2008). D'après les observations de la Société Duvetnor Ltée, deux espèces de goélands, le argenté et le marin, nicheraient aussi sur l'île. En effet, 410

nids de chacune des espèces ont été retrouvés lors de l'inventaire en 1995. Finalement, des Guillemots à miroir et des Petits pingouins pourraient aussi nicher sur le pourtour de l'île, puisque 25 et 4 individus respectivement ont été aperçus dans la partie sud de l'île. Toutefois, ceci n'a jamais été validé sur le terrain, étant donné qu'aucun nid n'a été découvert (Bédard et Nadeau, 1995).

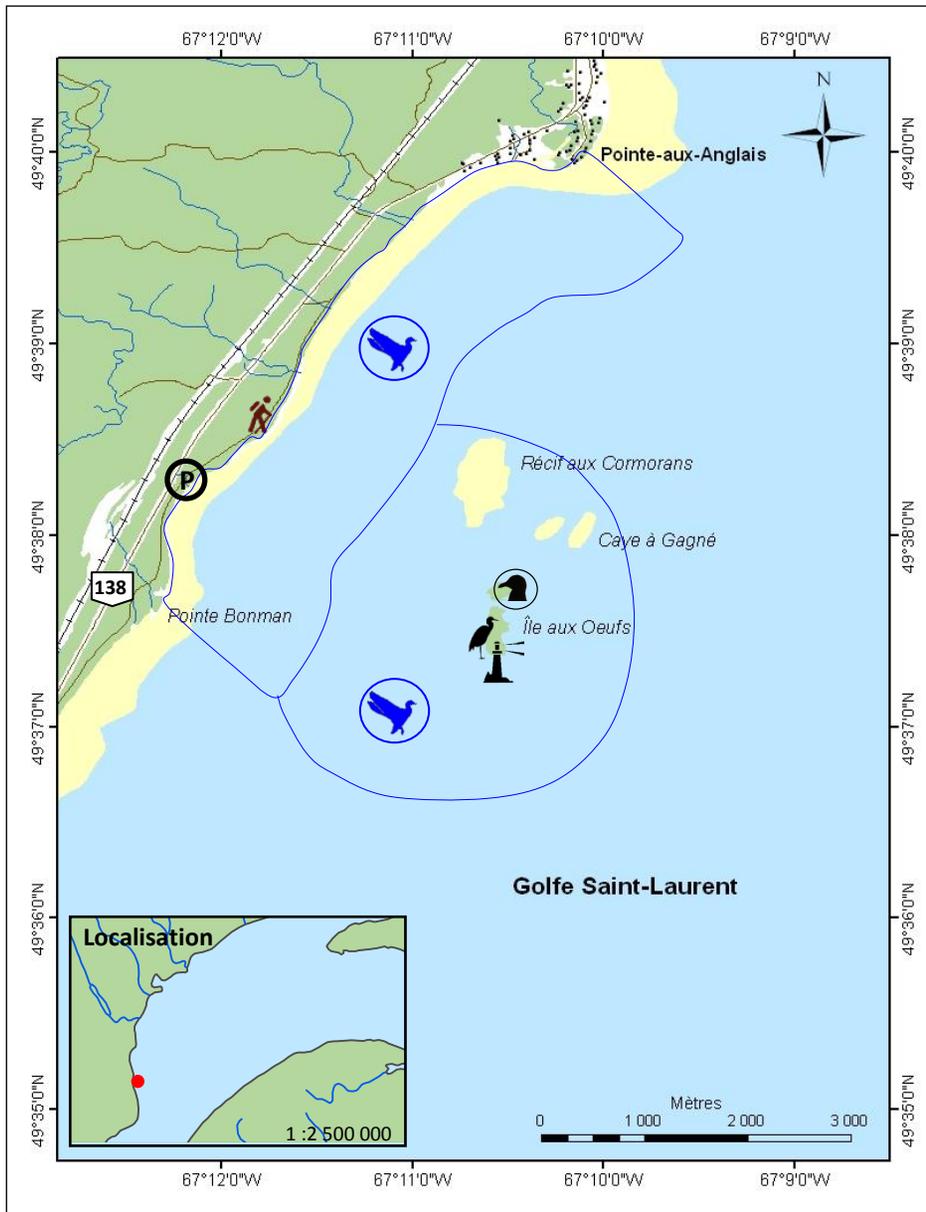


Crédit : M. Bourque, Comité ZIP CNG

Figure 1.3. Partie nord-est de l'île aux Œufs, où nichent les Cormorans à aigrettes.

En plus d'offrir des conditions adéquates à la nidification, l'île aux Œufs constitue un site d'alimentation et de repos pour plusieurs espèces. Selon les données d'inventaire du SCF de 2004, lors des migrations, certaines espèces d'oiseaux brouteurs, telle la Bernache du Canada, font une halte à l'île aux Œufs. D'autre part, des canards plongeurs tels que la Macreuse à front blanc, la Macreuse noire, le Garrot à œil d'or, le Grand harle, le Harle huppé et le Fuligule à collier utilisent aussi le site afin de s'y alimenter (SCF, 2008). En effet, ces espèces ont également été observées par la FAPAQ lors de l'inventaire réalisé afin de déterminer l'ACOA de 1992 (MRNF, 2008). De plus, un inventaire concernant l'identification des aires de mue et de repos des macreuses révèle la présence de plus de 3 500 individus dans le secteur compris entre les îlets Caribou et Pointe-aux-Anglais (Rail et Savard, 2003). Finalement, d'autres espèces caractéristiques des milieux marins ou littoraux du Saint-Laurent sont aussi présentes, entre autres : le Canard noir, le Bihoreau gris et le Plongeon huard (MRNF, 2008).

Selon l'inventaire du SCF effectué en 2004, sur les 17 espèces d'oiseaux recensées dans la région de l'île aux Œufs, seulement trois comptaient plus de 50 individus. Parmi ces derniers, les plus abondants étaient, en ordre croissant, l'Eider à duvet (289 individus), la Macreuse à front blanc (542 individus) et la Macreuse noire (2 441 individus). Ceux-ci représentaient 84,3% des dénombrements totaux (SCF, 2008). Toutefois, la Société Duvetnor a aussi réalisée un inventaire le 9 juin 1995 (Bédard et Nadeau, 1995). En tout, huit espèces d'oiseaux ont été recensées. Cependant, seulement la moitié des espèces présentes se dénombrèrent avec plus de 50 individus. En ordre croissant d'abondance figuraient le Goéland argent (410 nids), le Goéland marin (410 nids), le Cormoran à aigrettes (635 nids) et l'Eider à duvet (1040 nids). Ceux-ci représentaient 98,2% des dénombrements totaux. Selon la documentation et les données consultées, les populations et l'achalandage de cette île demeureraient relativement stables. En effet, mis à part le dérangement pouvant être causé par l'homme, aucune autre forme de perturbation ne semble menacer les colonies présentes. Même s'il s'avère que le renard a accès à l'île uniquement en hiver, celui-ci s'alimente de lièvres qui y habitent afin de survivre. En dehors de la saison froide, le renard ne demeure pas sur l'île en raison de la superficie et de la population de lièvres qui y sont restreintes. Ainsi, les colonies d'oiseaux s'en trouvent épargnées, puisque la prédation par le renard n'est pas importante (Bédard, 1996).



CARTE 1. ÎLE AUX ŒUFS

Vue générale et composantes de l'habitat

LEGENDE

-  Route
-  Cours d'eau
-  Réseau électrique
-  Végétation
-  Dépôts
-  Aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA)
-  Colonie d'oiseaux
-  Héronnière
-  Sentier pédestre
-  Stationnement
-  Phare

Échelle 1 : 42 000

1.2.2.3 FLORE

L'île aux Œufs est principalement constituée d'un massif rocheux à peine parsemé de petites herbes et recouvert par quelques bouquets de sapin baumier et d'arbustes (Dryade, 1980). Selon l'inventaire réalisé par la Société Duvetnor en 1995, l'importance relative du couvert forestier a été estimée à 80%, alors que le couvert arbustif représenterait seulement 10% de la végétation de l'île (Bédard, 1996). Celle-ci est toutefois très endommagée par la présence de la colonie de Cormorans à aigrettes, principalement dans la partie nord-est de l'île principale, qui nichent dans les arbres et y rejettent leurs déjections. Aucune espèce rare ou menacée n'est toutefois présente sur cette île.

1.2.2.4 AUTRES COMPOSANTES D'INTÉRÊT

L'abondance de crottin et l'omniprésence des traces de broutement, lors de l'inventaire de la Société Duvetnor, ont confirmé la présence du Lièvre d'Amérique sur l'île. Tel que mentionné précédemment, le Renard roux semble avoir accès à l'île pendant les mois d'hiver, mais s'en trouve absent l'été (Bédard, 1996).

1.3 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN

1.3.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET CONTEXTE RÉGIONAL

L'île aux Œufs est située à l'extrémité ouest du territoire de la Ville de Port-Cartier, un des principaux milieux urbains et berceaux du développement minier de la Côte-Nord. L'île est située face à la Pointe-aux-Anglais, qui est un prolongement de la localité du même nom, anciennement jointe à la municipalité de Rivière-Pentecôte. En raison du couvert forestier présent le long de la route 138, l'île n'est visible qu'à partir de la localité de Pointe-aux-Anglais.

L'île aux Œufs a historiquement donné son nom à une seigneurie établie en 1661, concédée par la Compagnie des Cents Associés à François Bissot de-la-Rivière, qui comprenait tout le territoire littoral entre l'île et la frontière ouest de la Seigneurie de la Terre-Ferme-de-Mingan, incluant les Sept Îles et l'embouchure de la rivière Moisie. Contrairement aux autres seigneuries établies dans l'estuaire, qui visaient à mettre en valeur les terres arables et installer les colons, la Seigneurie de l'île aux Œufs établissait notamment des droits de pêche et de chasse (Atlas, 1987).

1.3.2 HISTOIRE DU SITE

L'île aux Œufs présente également un intérêt comme site historique. Aussi loin que l'on puisse remonter dans les écrits, l'île aux Œufs a toujours été ainsi nommée. En effet, la première attestation figure sur la carte de Jean Guérard en 1631 sous la forme étonnante de « l. aux Ceufr ». Par la suite, le cartographe Franquelin, en 1678, dénommait l'île aux Œufs comme telle sur les toutes premières cartes connues de la région. La multitude d'oiseaux de mer qui y nichent et qui viennent y déposer leurs œufs en abondance ont fait la renommée de l'île et lui ont valu ce toponyme (Commission de toponymie du Québec, 2008).

L'île aux Œufs est devenue célèbre lors du naufrage de la flotte anglaise dirigée par l'amiral Walker, marquant l'histoire de la Nouvelle-France. En 1711, une gigantesque armada de 12 000 hommes, femmes et enfants entassés dans 60 navires se dirigeait vers Québec, afin de conquérir la colonie française. Mais dans la nuit du 22 au 23 août, un vent violent et une mer déchaînée projetèrent les navires dans les parages de l'île aux Œufs, qui eurent du mal à éviter les récifs. Cette catastrophe mena au naufrage de dix navires, où quelque 900 hommes perdirent la vie, forçant le reste de la flotte à rebrousser chemin et de regagner l'Angleterre (Commission de toponymie du Québec, 2008). Plusieurs autres naufrages ont eu lieu sur les rochers de l'île aux Œufs, dont celui de l'Aiglon en 1880, une goélette appartenant au

Crédit : M. Bourque, Comité ZIP CNG.



Figure 1.4. Phare de l'île aux Œufs. Plate-forme d'hélicoptère (gauche) et ancienne fondation (droite).

capitaine Alexandre Fraser (Lacoursière, 1995). D'ailleurs, le nom de la localité à proximité, soit Pointe-aux-Anglais, rappelle l'histoire marquante de l'amiral Walker pour la région, puisque les riverains retrouvaient dans la baie et la pointe voisine les corps des naufragés et les débris des navires fracassés sur les récifs. Installé dans la plus vieille maison du village, construite en 1873, le Musée Louis-Langlois raconte notamment le naufrage survenu près de l'île aux Œufs, soit le pire naufrage qu'ait connu la Côte-Nord (Lambert et Roy, 2001).

Afin de prévenir des dangers que représentent les récifs environnants, un phare fut aménagé sur le site en 1871. D'une hauteur de 25 mètres et de forme octogonale, il fut construit de bois et ses feux sont visibles jusqu'à une distance de 25 kilomètres (Grand Québec, 2008). Dès la fin des travaux de construction du phare et de la maison, le premier gardien de phare, M. Paul Côté, entra en fonction le 4 novembre 1871. Peu après l'ouverture du phare, le premier étage fut transformé en chapelle. Ainsi, les missionnaires et les prêtres de passage sur la rive nord pouvaient célébrer la messe et donner les services religieux aux familles des gardiens. Dès 1887, une quinzaine de familles d'origine acadienne, venues de l'île d'Anticosti, s'y établirent pour y pêcher le hareng et la morue. Au fil des années, six gardiens de phare se sont succédés sur l'île, principalement des membres de la famille Chouinard, qui aura joué un rôle important dans la garde du phare de l'île aux Œufs (Grand Québec, 2008). Suite à quoi le phare fut automatisé en 1985 et seule la tour qui porte le feu de navigation fut conservée (Fig. 1.4) (Bédard, 1996).

1.3.3 ACCESSIBILITÉ, ÉQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURES

L'île aux Œufs est difficile à atteindre, puisqu'elle est relativement exposée et les conditions de navigation peuvent être difficiles durant les très hautes marées. De plus, les rives de l'île étant majoritairement composées de récifs rocheux, il peut être très ardu d'y accoster. La traversée doit donc se faire par la voie maritime ou par voie aérienne. Sur la route 138, un chemin d'accès d'à peine 100 mètres de long mène à une plage composée de sable fin et de cailloux. Une aire de stationnement en bordure de la plage peut accueillir plusieurs véhicules (Fig. 1.5). Des sites de camping sauvages, séparés les uns des autres par des bosquets d'arbres, sont situés le long de la plage. En plus, un sentier pédestre aménagé, qui prend son départ à la Petite Rivière du Calumet, passe en bordure de la forêt le long de la berge et se dirige vers la localité de Pointe-aux-Anglais (Danais, 2003).

À environ 2,4 kilomètres du rivage, la plage de la rive ouest de l'île principale est accessible



Crédit : M. Bourque, Comité ZIP CNG.

Figure 1.5. Chemin d'accès de la route 138.

par embarcation à partir de la terre ferme. Une autre plage, située sur la côte est de l'île, pourrait également permettre à une embarcation d'y accoster. Du côté centre-sud de l'île aux Œufs, le phare appartenant à la Garde côtière canadienne est érigé sur la pointe sud-est. Depuis l'automatisation du phare en 1985, toutes les dépendances et maisons ont été démolies, ne restant que la tour qui porte le feu de navigation (Feu No. 1690), les fondations d'une ancienne maison ainsi qu'une plate-forme d'hélicoptère (Fig. 1.4). Accessible à pied en longeant la rive sur les récifs rocheux, ce phare est situé à environ 300 mètres de la plage ouest de l'île.

1.3.4 UTILISATION ACTUELLE DU TERRITOIRE (USAGES ET RESSOURCES)

L'île aux Œufs reçoit très peu de visiteurs et est relativement à l'abri du braconnage en raison des récifs et hauts-fonds à proximité. Les eaux avoisinantes sont toutefois exploitées pour la pêche des bourgots et du homard, par les habitants des villages environnants. De plus, des rassemblements de quelques kayakistes ont lieu sur l'île au printemps (Société Duvetnor, J. Bédard, comm. pers., 2008). L'île est également visitée périodiquement par les équipes de la Garde côtière canadienne pour l'entretien et le maintien du phare.

Dans plusieurs îles de l'Estuaire et du Golfe du Saint-Laurent, le duvet de l'Eider à duvet fait l'objet d'une récolte commerciale. La Société Duvetnor et la Société protectrice des eiders de l'estuaire récoltent le duvet, avec permis, depuis trois décennies. Ces producteurs réinvestissent les revenus annuels dans la protection et l'amélioration des sites de nidification de l'eider. Toutefois, depuis 2006, le SCF n'émet aucun permis de récolte dans le Golfe du Saint-Laurent (Bédard et al., 2008).

Outre ces visites et la pêche, l'île aux Œufs ne fait l'objet d'aucune autre activité humaine directe. Celles-ci sont plutôt réalisées du côté de la terre ferme, dans les localités avoisinantes de Pointe-aux-Anglais et de Rivière-Pentecôte, situées le long du littoral. La présence de sites de camping et d'un sentier aménagé en bordure de la plage permet aux visiteurs d'admirer le paysage pittoresque de cette région de la Côte-Nord. Malgré les paysages resplendissants qu'on y observe, très peu de plaisanciers s'arrêtent et visitent ce secteur, peu visible de la route.

1.3.5 TENURE DES TERRES

Localisée dans le canton de Cannon (division d'enregistrement de Saguenay), l'île aux Œufs est une propriété fédérale au Dominion du Canada depuis le 5 juillet 1889, en vertu d'un acte de cession entre la Couronne québécoise et le Ministre de la Marine et des pêches de l'époque. Dans l'éventualité où l'autorité fédérale (Garde côtière canadienne) déciderait de ne plus garder en opération le phare de l'île, ce bien devra être remis à son ancien propriétaire (Bédard, 1996). Comme celle-ci souhaitait se départir de cette propriété et ne conserver que ses installations servant directement à la sécurité des navires, il avait été recommandé dans le rapport de Bédard (1996) qu'Environnement Canada (Service Canadien de la faune) demande un transfert des titres de propriétés de l'île.

1.3.6 AFFECTATION DU TERRITOIRE ET STATUT LÉGAL DU SITE

ZONAGE MUNICIPAL

L'île aux Œufs et le secteur marin avoisinant possèdent une affectation de « récréation et conservation » attribuée par la Ville de Port-Cartier. Le secteur terrestre adjacent a, pour sa part, reçu une affectation « forestière ».

La MRC de Sept-Rivières, dans son schéma d'aménagement datant de 1988, reconnaît l'île aux Œufs à titre de territoire d'intérêt historique et culturel, puisque ce site témoigne de l'évolution de l'occupation du territoire en tant que site archéologique et historique important. Selon ce schéma d'aménagement,

aucune affectation de conservation n'est présente dans le secteur de l'île aux Œufs. Cependant, des modifications seront apportées au schéma d'aménagement d'ici quelques années dans le but de mettre à jour les aires d'affectation. Selon le projet de schéma révisé déposé en 2002, l'île pourrait recevoir le statut de territoire d'intérêt écologique dans un futur plus ou moins éloigné (MRC de Sept-Rivières, 2002).

STATUT LÉGAL

Les statuts officiels de l'île aux Œufs ont été attribués en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, en vigueur depuis 1993, qui vise à protéger spécifiquement les habitats fauniques, suivant le *Règlement sur les habitats fauniques*. Ce statut implique que, sauf exception (autorisation du ministre), il est interdit d'y exercer toute activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à ces habitats. Ainsi, le site constitue des habitats fauniques reconnus par le MRNF, soit une Aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) (# 0176-1992), une héronnière (# 0021-2001) ainsi que deux colonies d'oiseaux sur une île (# 0189-1995 et # 0190-1995). Ces habitats fauniques sont également reconnus à titre d'aires protégées par le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), conformément à la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* établie en 2002. En référence à cette loi, les aires protégées désignées sur le site de l'île aux Œufs sont classées dans la catégorie VI, tel que proposé par l'union mondiale pour la nature (UICN), c'est-à-dire administrée principalement aux fins d'utilisation durable des écosystèmes naturels. Cette catégorie regroupe de nombreux habitats insulaires et côtiers fréquentés par les colonies d'oiseaux, les oiseaux migrateurs et la sauvagine en général, en plus de nombreux habitats fauniques sur des terres publiques telles que les héronnières.

De plus, la *Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* du SCF vise à protéger la plupart des espèces d'oiseaux migrateurs au pays par des mesures de conservation et de protection des populations et de leurs habitats. Parallèlement, le *Règlement sur les oiseaux migrateurs* assuré par Environnement Canada (SCF) régit la cueillette, la possession, la vente et le transport du duvet de l'eider (Bédard et al., 2008). Toutefois, cette activité ne semble pas avoir lieu dans ce milieu. Finalement, la *Loi sur les pêches* (MPO) protège les eaux avoisinantes contre les perturbations et les détériorations qui pourraient y être apportées. Le MPO se réserve ainsi le droit d'autoriser les débarquements sur l'île, interdits en tout temps autrement.

1.3.7 GESTION DU SITE

L'île aux Œufs est de tenure publique et est ainsi administrée par la Garde côtière canadienne (MPO). Les activités pouvant se dérouler aux alentours se trouvent sous la juridiction des autorités gouvernementales fédérales et provinciales, notamment en vertu de la Loi fédérale sur les pêches, la Loi fédérale sur les oiseaux migrateurs et la Loi provinciale sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Les principaux organismes gouvernementaux gestionnaires du territoire sont donc le MPO, le Service canadien de la faune et le MRNF. Bien qu'ils pratiquent certaines activités dans ce secteur (protection, inventaires fauniques, etc.), ces organismes n'ont aucun projet particulier de conservation ou de mise en valeur du site.

1.3.8 ÉVOLUTION ET ORIENTATIONS DU SITE

Depuis les dernières décennies, quelques études ont été réalisées sur le site de l'île aux Œufs, afin de caractériser le milieu. La grande majorité des inventaires effectués sur le site concernent les populations d'oiseaux aquatiques, notamment par la Société Duvetnor et le Service canadien de la faune. Les inventaires aériens effectués par la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ) ont permis

d'accorder à ce milieu le statut d'habitat faunique en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, en plus du statut d'aire protégée conféré à l'île en 2002. En ce qui a trait à la faune ichtyologique et benthique, très peu d'études ont été réalisées dans le secteur de l'île aux Œufs.

Dans son récent projet de schéma d'aménagement révisé de février 2002, la MRC de Sept-Rivières reconnaît les habitats fauniques entourant l'île comme « territoire d'intérêt écologique ». Les modifications devront être apportées d'ici quelques années afin d'attribuer cette affectation à l'île aux Œufs (MRC de Sept-Rivières, 2002).

Dans le but d'inventorier les sites ayant un potentiel de développement pour l'observation des mammifères marins et autres attraits potentiels, le site de l'île aux Œufs a été retenu dans le cadre d'une étude de potentiel de développement touristique réalisée par l'ATR de Duplessis en 2003 (Danais, 2003). Cette étude visait à développer la Route des baleines, une route touristique longeant la rive nord de l'Estuaire et du Golfe du Saint-Laurent.

L'importante colonie d'Eider à duvet présente sur l'île fait l'objet d'une attention toute particulière. Le *Plan québécois de gestion de l'Eider à duvet*, sous la défense du *Plan conjoint des habitats de l'Est – Québec*, a été élaboré par le Service canadien de la faune, la FAPAQ, Canards Illimités Canada et la Société Duvetnor Ltée. L'objectif principal de ce plan de gestion est d'assurer la protection des habitats et l'expansion des populations de l'Eider à duvet du Saint-Laurent (Groupe conjoint de travail sur la gestion de l'Eider à duvet, 2004). Il a d'ailleurs été noté que la colonie d'eiders de l'île aux Œufs exige un statut et une surveillance particulière. Les effectifs de cette espèce ont connu un déclin récemment, mais l'absence de données temporelles ne permet pas de préciser la situation démographique actuelle pour ce canard dans les colonies de la rive nord (Bédard et Nadeau, 1995).

1.4 ANALYSE DES SOURCES DE PERTURBATION

Bien que l'île aux Œufs ne soit pas fréquemment visitée, les colonies d'oiseaux aquatiques nicheurs sur l'île peuvent être susceptibles au dérangement pendant la saison de nidification. En effet, plusieurs espèces présentes ne tolèrent pas les activités humaines pendant cette période critique. Des espèces telles que le Bihoreau à couronne noire, le Grand Héron et l'Eider à duvet sont très vulnérables face aux perturbations d'origine anthropique, pouvant entraîner l'abandon des nids ou même accentuer la prédation (Bédard, 1996). Particulièrement, ce phénomène est observé quand les corvidés et les goélands cohabitent avec celles-ci, ce qui est le cas sur cette île (Bolduc et Guillemette, 2003). Ayant l'habitude de nicher en grandes concentrations sur quelques petites îles seulement, l'Eider à duvet est une espèce fragile, ce qui le rend plus vulnérable à la propagation de maladies. D'autant plus, cet oiseau aquatique témoigne d'une grande fidélité quant à un lieu de reproduction, ce qui constitue un désavantage dans certains cas puisque les femelles semblent incapables d'opter pour un site alternatif en cas de dérangement. Causé par les humains, celui-ci est néfaste en tout temps sur les femelles, encore plus durant la première moitié des 28 à 30 jours d'incubation. S'il survient pendant l'éclosion, il y a risque d'éparpillement des canetons et accentuation de la prédation par les prédateurs aviaires (Bolduc et Guillemette, 2003). L'île aux Œufs est donc un milieu très fragile, puisque la colonie d'eiders est la seule en importance sur tout le littoral de la Côte-Nord du Golfe (Société Duvetnor Ltée, J. Bédard, comm. pers., 2008).

La période de reproduction est généralement critique pour les canards de mer. C'est à ce moment qu'ils se concentrent en groupes importants et qu'ils perdent leur capacité de voler. En effet, ce temps coïncide avec la période post-reproductrice de mue des plumes de vol, ce qui les empêche de prendre leur

envol. Ainsi, à ce moment de l'année, les canards de mer vivent un instant crucial de leur cycle vital, car ces rassemblements sont très vulnérables au dérangement (Rail et Savard, 2003). Les activités récréo-touristiques comme le kayak de mer, les projets de mise en valeur touristique et la villégiature constituent donc de véritables menaces pour les oiseaux aquatiques, particulièrement pour l'Eider à duvet pendant la nidification. Le dérangement humain durant cette période influence grandement son succès de reproduction : il accentue la prédation, augmente le taux d'abandon des nids et peut avoir des effets physiologiques notables sur cette espèce. L'engouement grandissant pour le kayak de mer dans la région et l'émergence de pourvoyeurs d'excursions touristiques dans les petites localités amènent de plus en plus le développement de parcours autour des îles sauvages du Saint-Laurent. Les débarquements sur certaines îles qui sont souvent des lieux de nidification de l'eider menaceront certainement les colonies situées le long de la Côte-Nord.

La présence d'une importante colonie de Cormorans à aigrettes sur l'île peut également affecter les autres espèces présentes dans l'habitat. En plus d'entrer en compétition avec certaines espèces, tels les Eiders à duvet, les Grands Hérons et les bihoreaux, la détérioration de l'habitat par les cormorans peut faire fuir les espèces déjà présentes. Le rejet d'excréments acides détruit la végétation et fait mourir les arbres dans lesquels se trouvent les nids, éliminant ainsi les supports arborescents essentiels à d'autres espèces. Il serait donc judicieux de réaliser un inventaire visant à mesurer l'expansion de la colonie et l'impact des cormorans sur la population d'Eider à duvet.

1.5 VALEUR ÉCOLOGIQUE

Parmi l'ensemble des habitats littoraux d'intérêt de la MRC de Sept-Rivières, la valeur écologique relative de l'île aux Œufs a été jugée « élevée à très élevée ». En plus d'abriter deux importantes colonies d'oiseaux nicheurs, soit l'Eider à duvet et le Cormoran à aigrettes, l'île aux Œufs est un milieu propice à l'alimentation et au repos d'une faune aviaire diversifiée. De plus, ce site possède un intérêt certain au niveau historique et culturel.

1.6 SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET CONTRAINTES AU DÉVELOPPEMENT

Le tableau 1.1 présente la synthèse des potentiels et contraintes du site de l'île aux Oeufs en fonction d'éventuelles interventions de mise en valeur dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine naturel.

Tableau 1.1 Synthèse des potentiels et contraintes du site de l'île aux Œufs.

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
Potentiels		
• Valeur écologique élevée de l'île (Présence d'une grande concentration d'oiseaux coloniaux d'intérêt)	X	X
• Site isolé et peu fréquenté	X	
• Accessibilité réduite (par la mer seulement)	X	
• Île de propriété publique	X	X
• Les terrains littoraux sont de tenure privée	X	

• Présence de 4 habitats fauniques (ACOA, héronnière et colonie d'oiseaux) reconnus par la <i>Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune</i>	X	X
• Site reconnu à titre de territoire d'intérêt historique et culturel par la MRC (phare, histoire)	X	X
• Site reconnu au niveau municipal (zone de récréation et conservation)	X	X
• Débarquements sur l'île doivent être autorisés par le MPO	X	
Contraintes		
• Absence d'infrastructures d'accueil et d'accès publiques		X
• Petite île fragile et sensible aux moindres perturbations anthropiques	X	
• Expansion de la cormorandière et ses effets sur la végétation et le déplacement d'autres espèces d'oiseaux plus valorisées	X	
• Les terrains riverains sont de tenure privée	X	X
• Aucun statut de protection	X	
• Chasse à la sauvagine	X	

1.7 RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat d'intérêt tout protégeant son intégrité dans une perspective de développement durable.

1.7.1 LIGNES DIRECTRICES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Selon les caractéristiques du site, il apparaît souhaitable que le développement de ce milieu relativement isolé à valeur écologique « élevée à très élevée » soit davantage axé vers la conservation du patrimoine naturel et historique, plutôt que la mise en place d'une attraction touristique d'importance. Bien que l'île aux Oeufs présente plusieurs éléments d'intérêt susceptibles d'attirer les visiteurs, tant au niveau biologique (faune aviaire) que historique (phare et histoire), le développement d'activités de mise en valeur pourrait s'avérer nuisible pour ce milieu très sensible. En effet, la mise en place de telles activités aura pour effet de faire connaître ce site relativement isolé et peu fréquenté et d'inciter les visiteurs à débarquer sur l'île. Ainsi, une trop grande fréquentation du site pourrait éventuellement perturber le milieu. La mise en valeur du site est alors souhaitable, dans le cas où elle se limiterait au milieu littoral sur le continent.

En ce sens, les principales orientations de développement sont les suivantes :

- Favoriser la mise en place d'outils de sensibilisation en fonction des clientèles ciblées et selon les activités ayant le plus d'impact sur le milieu :
 - Obtenir un statut de protection reconnaissant la valeur écologique particulière de l'île, par exemple en intégrant le site en tant qu'affectation de conservation dans le projet de schéma d'aménagement du territoire de la MRC ;

- Sensibiliser la population à la conservation et la protection des sites de nidification sur l'île aux Oeufs ;
- Développer auprès du public riverain local un intérêt et une conscientisation dans la conservation de la population d'Eider à duvet et de son habitat ;
- Diffuser les connaissances sur l'Eider à duvet par l'adoption d'un plan de communications assorti de divers outils (vidéo, livres, programme de sensibilisation, affichage).
- Favoriser des activités de mise en valeur et d'observation du panorama littoral en lien avec la vocation de conservation :
 - Évaluer la possibilité de mettre en place un réseau d'auto-interprétation du milieu (panneaux, belvédères, lunettes d'approche) dans le sentier pédestre déjà présent sur le littoral ;
 - Intégrer les éléments historiques (phare et naufrages) et naturels (diversité aviaire), caractéristiques de l'île dans la mise en valeur du site.

1.7.2 PRÉFAISABILITÉ ET PRISE EN CHARGE DU SITE

PRÉFAISABILITÉ

Compte tenu des potentiels et contraintes soulevés, la mise en place de mesures correspondant à une vocation de conservation pourrait être possible. Certaines composantes d'un tel projet pourraient cependant nécessiter un exercice préalable d'évaluation de leur faisabilité. Une telle évaluation devrait aborder principalement la mise en application d'éventuelles mesures de protection du site et l'aménagement d'infrastructures littorales d'observation.

GESTION ET PRISE EN CHARGE

La gestion des activités sur le site de l'île aux Oeufs est actuellement assurée par le MPO, le Service canadien de la faune et le MRNF.

La gestion et la prise en charge du site pourraient être facilitées par la création d'un comité conjoint réunissant les membres intéressés de chacun de ces groupes d'intervenants. Par ailleurs, la forte valeur écologique du site devrait également encourager la participation d'organismes intéressés à la conservation et à l'exploitation durable des milieux naturels tels que Canards Illimités, la Fondation de la faune du Québec, la Fédération québécoise de la faune en plus de la Société Duvetnor Ltée. La gestion par un tel comité conjoint permettrait d'assurer une gestion compatible avec la vocation de conservation intégrale des éléments du milieu.

Dans le but de sensibiliser la population à la conservation et à la protection du milieu, divers outils ont déjà été produits par d'autres organismes et il consisterait à les reproduire avec la permission des développeurs. Par exemple, un guide pratique à l'intention de tous les usagers du golfe pratiquant des activités de plein air pourrait être produit et distribué dans la région. Ainsi, les utilisateurs du milieu marin seraient mieux conscientisés vis à vis les comportements à adopter visant la protection de l'environnement lors de leurs activités extérieures. Un tel projet pourrait s'étendre sur l'ensemble du territoire couvert par la ZIP CNG.

1. 8 RÉFÉRENCES

- Atlas, 1987. Atlas historique du Canada : I Des origines à 1800. Édité par R. C. Harris, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, Qc.
- Bédard, J., 1996. Stratégies de conservation d'îles et d'îlots de Tadoussac à Rivière Pentecôte, Société Duvetnor Ltée, Rivière-du-Loup, 64 pages.
- Bédard, J. et A. Nadeau, 1995. Habitats insulaires d'oiseaux marins : Secteur Tadoussac - Pointe-des-Monts, Société Duvetnor Ltée, Rivière-du-Loup, 36 pages.
- Bédard, J., A. Nadeau, J.-F. Giroux et J.-P. L. Savard, 2008. *Le duvet d'eider : caractéristiques et procédures de récolte*, Société Duvetnor Ltée et Service canadien de la faune, Environnement Canada, région du Québec, Québec, 48 pages.
- Bolduc, F. et M. Guillemette, 2003. Human disturbance and nesting success of common eiders: interaction between visitors and gulls. *Biological Conservation* 110, 77-83.
- Chapdelaine, G. et J.-F. Rail 2004. Plan de conservation des oiseaux aquatiques du Québec. Division des oiseaux migrateurs, Service canadien de la faune, région du Québec, Environnement Canada, Sainte-Foy, Québec. 99 p.
- Commission de toponymie du Québec, 2008. La banque de noms de lieux du Québec. Site web : <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/topos/topos.html>. [Site consulté le 24 septembre 2008].
- Danais, Alain (Aquabio Concept), 2003. Route des Baleines Phase II : Étude de potentiel de développement touristique Volume 1 MRC de Sept-Rivières, AquaBio Concept, ATR de Duplessis. Cédérom.
- Dryade, 1980. Habitats propices aux oiseaux migrateurs. Rapport présenté au Service canadien de la faune, Environnement Canada, Région de Québec. 66 p.
- Grand Québec, 2008. GrandQuébec.com. Site web : <http://grandquebec.com/cote-nord/ile-des-oeufs/>. [Consulté le 23 septembre 2008].
- Groupe conjoint de travail sur la gestion de l'Eider à duvet, 2004. Plan québécois de gestion de l'Eider à duvet *Somateria mollissima dresseri*. Publication spéciale du Groupe conjoint de travail sur la gestion de l'Eider à duvet, Québec, 44 pages.
- Lacoursière, J. 1995. Histoire populaire du Québec. I Des origines à 1791. Septentrion, Sillery, Québec, 480 pages.
- Lambert, S. et C. Roy, 2001. Une histoire d'appartenance, volume 3 : La Côte-Nord. Les Éditions GID. Les Publications du Québec, Sainte-Foy (Québec), 266 pages.
- Ministère des Communications, 1984. Itinéraire toponymique du Saint-Laurent : ses rives et ses îles. Commission de toponymie du Québec, Études et recherches toponymiques, Québec, 451 p.
- Ministère des Pêches et des Océans (MPO), 2007. Système d'information pour la gestion de l'habitat du poisson (SIGHAP). Site web: <http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/habitat/fr/cartographie.htm>. [Consulté le 23 septembre 2008].

- MRC de Sept-Rivières, 2002. Premier projet de schéma d'aménagement révisé. 64 p.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), 2008. Données internes sur les habitats fauniques reconnus en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (LCMVF) et inventaires correspondants. Données fournies au Comité ZIP CNG en 2008.
- Munro, J., D. Gauthier et J. A. Gagné, 1998. Description d'une frayère de hareng (*Clupea harengus* L.) à l'île aux Lièvres dans l'estuaire moyen du Saint-Laurent. Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. 2239 : vi + 34 p.
- Rail, J.-F. et J.-P. L. Savard, 2003. Identification des aires de mue et de repos au printemps des macreuses (*Melanitta* sp.) et de l'Eider à duvet (*Somateria mollissima*) dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Série de rapports techniques No. 408. Service canadien de la faune, région du Québec, Environnement Canada, Sainte-Foy, 54 p.
- Service canadien de la faune (SCF), 2008. Données internes sur la sauvagine et inventaires correspondants. Données fournies au Comité ZIP CNG en 2008.